

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
23 juillet 2018

---

LUTTE CONTRE LA FRAUDE - (N° 1142)

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° CF197

présenté par  
Mme Cariou, rapporteure

-----

**ARTICLE 4**

Supprimer l'alinéa 16.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

La précision apportée par le Sénat, à travers l'alinéa 16, sur l'application de l'article 4 aux utilisateurs établis hors de l'Union européenne, ne semble pas indispensable dans la mesure où elle est satisfaite par l'alinéa 15.